

LE SIÈGE DE COMPIÈGNE

EN 1430 (1)

En présence des ouvrages excellents et si complets de M. Quicherat, de M. Wallon et de tant d'autres historiens qui se sont occupés de Jeanne d'Arc, il devient absolument inutile de toucher même à un seul épisode de la grande époque qui, commencée à Domremy avec bonheur, eut à Rouen un dénouement si lamentable !

Toutefois, après s'être appesantis sur la catastrophe de la grande guerrière tombant au pouvoir des ennemis sous les murs de Compiègne, les historiens n'accordent, en général, qu'une mention insuffisante au siège de cette ville, qui fut continué durant plus de six mois après la prise de l'héroïne, et dont l'issue fut heureuse pour la France entière. Or, si Compiègne ne devint pas la proie des ennemis, ce fut grâce à la persistance dans la bravoure dont firent preuve, en cette circonstance, tous les habitants de cette ville, tous, y compris les femmes.

Il est en outre une tradition dont l'inexactitude ou plutôt la fausseté mérite d'être démontrée. Il s'agit d'une accusation qui s'est insinuée dans

(1) Ce travail a été offert, par l'auteur, à la Société historique en 1877, mais aucune lecture ne paraît en avoir été faite alors. Nous avons donc cru devoir réparer cet oubli regrettable, en donnant connaissance de cette intéressante étude, dans la séance d'avril dernier, et en l'insérant dans le volume des procès-verbaux de l'année 1905. — (Note du Président).

de Monstrelet qui dit textuellement : « Avec elle
« fut (sic) prins Pothon (1) et aucuns autres ».

Hélas ! pourquoi faut-il que dans tous les désastres militaires, quels qu'ils soient et à toutes les époques, apparaisse constamment l'accusation de *trahison*, dirigée contre celui qui commandait quand un malheur s'est accompli ? Un bouc émissaire sur lequel Israël puisse faire peser ses propres fautes, ou simplement celles d'un malheureux hasard, est-il donc indispensable pour expliquer un fatal désastre ?

Mais n'oublions pas que notre but est, avant tout, de nous occuper ici, pour la remettre en lumière, de la conduite des habitants de Compiègne, qui, bien qu'ils n'eussent plus, pour les soutenir, la grande guerrière venue à leur secours, purent conserver leur ville à la France.

Le récit d'un siège qui fut aussi long que mémorable, ne saurait trouver place dans notre travail, avec tous ses détails. Une esquisse peut suffire et voici donc le fragment d'une page des *Femmes illustres de la France*, livre publié en 1866 par MM. Tranchant et Jules Ladinier. Ensuite, nous verrons leurs affirmations confirmées par des récits contemporains, ou du moins presque contemporains.

« En 1430, le duc de Bourgogne, renforcé par
« les comtes d'Huntington et d'Arondel, assiégeait
« Compiègne des deux côtés de l'Oise. Le 24 octobre,
« le comte de Vendôme, le maréchal de
« Boussac et Pothon de Xaintrailles arrivèrent
« avec un petit corps de gens d'élite, à travers la
« forêt, et tombèrent sur les quartiers des assiégés.
« geants.

« En même temps, tous les habitants de la ville
« s'élançèrent hors des murs et assaillirent avec
« furie les bastilles ou petites forteresses picardes

(1) Il s'agit là de Pothon dit le *Bourguignon* et non de Pothon de Xaintrailles.

l'histoire et qui y a pris de telles racines, que l'en extirper aujourd'hui n'est plus œuvre facile.

Ouvrons, à propos de Compiègne, le *Guide des Environs de Paris*, nous y rencontrerons, recueillie et affirmée, cette accusation qui n'aurait jamais dû être formulée ou reproduite sans de solides preuves à l'appui.

On dit que l'héroïne fut faite prisonnière par suite de la *trahison* de Guillaume de Flavy, qui était alors gouverneur de Compiègne, et cette tradition, bien que n'ayant pas le sens commun, s'est propagée au point qu'on la retrouve même en de menus livres destinés par leurs auteurs à devenir populaires.

Certes, considéré par de certains côtés et surtout si l'on regarde à sa vie privée, Guillaume de Flavy ne peut attirer à lui beaucoup de sympathies, mais une observation suffit pour nous mettre dans le cas de rappeler ce qu'il fit à l'occasion du siège de Compiègne et même de prendre sa défense quant à l'accusation dont il a été l'objet. D'ailleurs, il importe de noter en passant que ce n'est point du vivant de ce capitaine que s'élevèrent les voix qui l'ont incriminé, mais après sa mort ; et les morts, on le sait, ne peuvent attaquer personne en diffamation.

Acceptée comme vraie, la croyance en une trahison de la part de Flavy ne serait-elle pas faite pour unir à perpétuité le nom de la ville de Compiègne à la partie la plus triste d'un événement déjà si douloureux par lui-même ? La ville ne se trouverait-elle pas comme implicitement mêlée de complicité dans une accusation dont justice aurait dû être faite depuis longtemps ?

Si poussé en effet par la jalousie, par la cupidité, ou par tout autre motif, Guillaume de Flavy avait réellement *trahi* et *vendu* Jeanne d'Arc ; si dans le but de la perdre, il avait donné des ordres, afin que l'on fermât une barrière uniquement pour empêcher la vaillante Pucelle de rentrer dans la ville, n'aurait-il pas fallu que ce gouverneur trouvât des gens aveuglément disposés à lui obéir et à

devenir ses complices ? Or, parmi les habitants de Compiègne, pas plus que chez les autres Français venus pour défendre la ville, à en juger par la façon dont les uns et les autres se sont comportés après cet événement, est-il permis de supposer qu'il s'en fût trouvé un seul d'assez infâme pour se prêter à de telles vues ?

Eh bien, non !

Non, pas un d'entre eux n'eut été capable d'obéir à un ordre aussi odieux. Il paraît infiniment plus vraisemblable qu'il faisait à peu près nuit lorsque rentrèrent dans la ville les troupes qui, ce jour-là, avaient fait une sortie ; et puis, il est une circonstance qui, constatée par les historiens, suffirait à elle seule pour expliquer de quelle façon un tel malheur devint possible. Tous les chroniqueurs du temps ne sont-ils pas unanimes pour affirmer que la rentrée des troupes s'effectua dans le plus grand désordre et qu'autour de la porte de la ville se pressait, tumultueuse, une foule de fuyards. Rien de moins surprenant qu'en de telles conditions une barrière ait pu être fermée, soit par mégarde, soit pour empêcher les ennemis de pénétrer dans la place à la faveur d'un pareil désarroi ; quoi de plus naturel qu'aux premiers moments, au milieu du trouble et du tumulte, on ne se soit point avisé, sinon trop tard, que la vaillante Pucelle était restée en arrière ?

Il faisait presque nuit, avons-nous dit. D'après Remy Lefèvre, d'Abbeville, conseiller du duc de Bourgogne, qui, vers 1460, écrivit des mémoires ou chroniques que M. Quicherat a cités, Jeanne d'Arc avait exécuté sa sortie à deux heures après-midi ; comment aurait-il pu se faire par conséquent que, lorsqu'elle retournait vers Compiègne avec sa troupe, après de violents combats, la nuit ne fût pas à peu près venue ?

Il en est aussi qui ont été jusqu'à affirmer que Jeanne seule avait été faite prisonnière. Or, cette allégation est absolument contredite par la plupart des chroniqueurs et tout d'abord par Enguerrand

« et bourguignonnes. Deux ou trois de ces postes
« furent emportés avec un grand carnage. Les
« femmes et les filles qui avaient suivi leurs maris
« ou leurs pères, se distinguèrent par leur intré-
« pidité et contribuèrent beaucoup au succès de
« cette attaque. Les troupes de secours et les gens
« de Compiègne se rejoignirent victorieux au mi-
« lieu des lignes ennemies. »

Enguerrand de Monstrelet qui, dans sa *Chronique*,
reste toujours bourguignon de cœur et d'âme, ne
peut pas s'empêcher de raconter d'une façon élo-
gieuse des faits qui dénotent un patriotisme dont
les preuves, à cette époque, furent données à
Compiègne comme dans toute la France. Ainsi, à
propos de la bastille dressée du côté de la porte
Pierrefonds, il dit qu'à cet assaut Guillaume de
Flavy « étoit venu en grande diligence et que fier
« et hardiment il y induisoit les gens à faire tout
« devoir. Avec lui, ajoute-t-il, estoient hommes et
« femmes qui, sans s'espargner villainement en tous
« périls, s'avançoient à gréver leurs adversaires,
« lesquels se défendoient très vaillamment et par
« long espace. Finalement, dit-il d'un ton chagrin,
« ladicte bastille fut prinse par vive force d'armes,
« malgré les deffendeurs et sans remède furent
« mis à mort dedans huit vingt hommes de guerre,
« les aultres furent tous prins et menez prestement
« dans Compiègne. »

Avant de faire à Monstrelet d'autres emprunts,
nous croyons devoir transcrire textuellement un
récit abrégé de ce siège, qui se trouve dans les
Annales et Chroniques de France, par maistre
Nicolle Gilles, imprimées sur la correction du
seigneur Denis Sauvage, de Fontenailles-en-Brie,
en 1557, en prenant ce récit seulement à partir de
la prise de Jeanne d'Arc : « Le siège fust devant
« la dicte ville de Compiègne bien l'espace de six
« mois et estoient les François de dedans en
« grande nécessité de vivres. Un escuyer, nommé
« Jomet du Tilloy, s'alla mettre dedans la dicte
« ville, accompagné de quatre-vingts ou cent

« hommes, dont ceux de la ville se resjouirent, et
« moult vaillamment se comporta le dict Jomet.
« Après, fut faicte une armée de mil et cinq cents
« combattants pour aller secourir la dicte ville, et
« en eurent la charge le comte de Vendôme et le
« mareschal de Boussac. Si y allèrent et vigou-
« reusement d'arrivée ils frappèrent sur les Anglois
« et les Bourguignons qui tenoient le siège, et
« entrèrent dedans leurs fortifications qui estoient
« faictes à grands fossez, palliz et pieulx, et plu-
« sieurs bastilles, et là eut de grands faicts d'armes
« et en tuèrent moult les François, dont plusieurs
« Anglois se reculèrent par dessus un pont qu'ils
« avoient fait à travers de la rivière d'Oise.

« A l'heure qu'ils se combattirent, ceux de
« dedans la ville assaillirent une bastille que
« lesdicts Anglois et Bourguignons avoient faicte
« devant la porte, où avoit bien cinq cents Picards
« de la compagnie de Jean de Luxembourg qui
« tous furent mis à mort en la place, et pour ce
« que la nuit estoit venue, convint aux dictz
« comte et maréchal eulx mettre dedans la ville.
« Toute cette nuit les Anglois, Picards et Bour-
« guignons se deslogèrent et s'en allèrent qui s'en
« peut aller, sans ordonnance et en grand désar-
« roy, les uns en Normandie, les autres en Picar-
« die, et abandonnèrent trois grosses bombardes
« et plusieurs canons et aultres artilleries et
« grand quantité de vin, vivres et aultres biens.
« Dedans ladicte ville estoit Philippe de Gamaches,
« abbé de Saint-Pharon de Meaux; lequel, comme
« on disoit, fut cause de tenir la ville si longue-
« ment contre les Anglois. Aussi se comporta
« vaillamment Guillaume de Flavy, capitaine
« d'icelle ville. Durant ledict siège avoit été faict
« certain appointment pour traiter paix, et par y
« celuy estoit accordé que ladicte ville de Com-
« piègne seroit mise es mains du duc de Bourgo-
« gne, parce que c'estoit passage de rivière, afin
« que ce duc peüst aller et venir de ses pais à Paris
« et ailleurs pour besongner au faict du traicté et
« pour ceste cause ledict duc estoit venu à Noyon.

« Mais pour quelque mandement que le roy feit
« audict de Flavy, il ne voulut point bailler ladicte
« ville audict duc de Bourgogne, sachant qu'il ne
« seroit bien au Roy ny au royaume, et estoit la
« ville et passage bien gardés pour entretenir toutes
« les aultres qui estoient en l'obéissance du Roy ».

Que voilà de fort singulières façons d'agir pour un homme que l'on a qualifié de traître au roi et qui, dit-on, aurait vendu Compiègne, en même temps que Jeanne d'Arc et par le même marché !

M. Escuyer, qui a écrit une *Histoire de Compiègne* qui mériterait d'être publiée au moins en abrégé, dit qu'au moment où la Pucelle venait de tomber entre les mains des ennemis, toutes les cloches de Compiègne furent mises en branle pour aviser ceux qui pourraient combattre, du péril où la guerrière se trouvait et les appeler à son secours. Par malheur, il était trop tard. Monstrelet lui-même raconte que les Français étaient rentrés dans la ville *moult dolans et courroucés, ayant par especial grand desplaisance pour la prise de la Pucelle.*

Avec des hommes consternés et démoralisés qui, sans doute, s'attendaient à ce que l'ennemi, encouragé par sa capture, livrerait immédiatement assaut à la ville, comment eut-on pu raisonnablement songer à une sortie ayant pour but la délivrance de l'illustre prisonnière. Heureusement les ennemis, rassurés par cette prise et comptant, par conséquent, avoir bientôt raison de Compiègne, ne songèrent d'abord, au contraire, qu'à se réjouir et à fêter leur victoire. Les violents cris de joie poussés par cette soldatesque, le bruit de leurs tambours et de leurs fanfares qui, sans doute arrivaient jusqu'aux défenseurs de la Ville, n'étaient-ils pas faits pour amoindrir le courage de ces derniers et pour leur ôter la pensée d'une sortie ? Franchement, le chef de ces hommes eût-il été écouté, s'il avait voulu, pour essayer de sauver Jeanne d'Arc, entraîner hors des murs de Compiègne ceux qui venaient d'y rentrer tout émus et

en désordre, et même ceux qui, du haut des remparts, venaient d'être témoins de leur insuccès ?

M. Escuyer fait en outre observer, avec juste raison, que durant les longs interrogatoires subis par la victime de Cauchon et des Anglais, jamais celle-ci ne dit un mot, pas un seul, qui pût inculper ni Flavy, ni aucun autre de ses compagnons d'armes. Aucun des nombreux témoins appelés ne dit rien qui fût susceptible de fournir un indice d'une odieuse trahison. Il est néanmoins vraisemblable que si quelqu'un de ces Anglais que Flavy avait empêchés de s'emparer de Compiègne, avait cru pouvoir se venger de ce gouverneur en l'incriminant, il n'en aurait pas laissé perdre l'occasion.

Ensuite, le même historien cite Cambry qui, dans sa *Description du département de l'Oise*, a prétendu que les habitants de Compiègne, désespérés, attribuant à la trahison de ce gouverneur la prise de l'héroïne, « l'avaient pendu aux murailles de leur ville ».

On sait ce qu'il faut penser d'une sottise aussi peu véridique. Cambry appuyait son assertion sur un vieux tableau vermoûlu qu'il n'avait pas vu, mais qu'on lui avait dit avoir existé autrefois dans l'Hôtel de Ville de Compiègne et qui représentait ce fait ! Et c'est d'après des témoignages aussi peu sûrs qu'il jette la flétrissure à un capitaine français ; il n'a pas vu lui-même le tableau qui représentait vraisemblablement quelque autre point de l'histoire de Compiègne, mais il en a entendu parler, et cela suffit pour lancer dans un livre un mensonge, ou plutôt une odieuse calomnie ?...

M. Quicherat, au tome quatrième de son excellent ouvrage sur les *Procès de condamnation et de réhabilitation de Jeanne d'Arc*, a réuni les témoignages des chroniqueurs et des historiens du xv^e siècle. En tête figure Perceval de Cagny, natif du Pays de Beauvoisin, serviteur du duc d'Alençon, qui écrivit son récit en 1436, à peine cinq ans après le drame horrible de Rouen. Ce Perceval dit que le capitaine de la place, voyant une grande

multitude de Bourguignons et d'Anglais prête à envahir la ville, craignit la perte de cette place et fit lever la herse, fermant ainsi la porte de la ville. Les choses s'étant ainsi passées, qui, raisonnablement, pourrait en faire un crime à Guillaume de Flavy ? Était-il, oui ou non, chargé de la garde de la ville ? S'il eût voulu tenter de sauver l'héroïne en ne fermant pas la porte, ne risquait-il pas de perdre à la fois et la ville et Jeanne d'Arc.

Perceval de Cagny ajoute : « Et ainsi demoura « la Pucelle enfermée dehors et poy de ses gens « avecques elle ». Donc, encore une fois, parmi ceux qui furent faits prisonniers avec elle, comment est-il possible de présumer qu'aucun n'eût accusé Flavy plus tard, ne fut-ce que pour se venger de l'acte dont il aurait été victime !

Nous venons de voir Cambry énonçant une infâme fausseté, c'est-à-dire la pendaison de Flavy par les Compiégnois, d'après une vieille peinture qu'il n'avait pas vue : voici un autre témoignage qui, selon nous, n'a pas de bases plus sérieuses.

Dans le recueil de documents formé par M. Quicherat, se trouve un long extrait du *Mirouer des Femmes vertueuses*, contenant ensemble l'histoire de *Griselidis* qui figure avec honneur parmi les contes de Perrault, et puis celle de *Jehanne-la-Pucelle*. Ce que cette histoire de Jeanne d'Arc présente de plus remarquable, fait observer M. Quicherat, c'est une anecdote relative à la catastrophe de Compiègne. L'auteur anonyme de ce récit prétend tenir ce qu'il raconte de deux vieillards de cette ville, interrogés par lui en 1498. L'un de ces personnages était alors âgé de 98 ans, et l'autre de 86 ; et tous deux affirmaient avoir été présents en l'église de Saint-Jacques lorsque Jeanne y serait venue, s'y serait confessée, y aurait communié, puis, la messe terminée, se retirant près de l'un des piliers de cette église, aurait annoncé à une centaine d'enfants qui se

seraient amassés autour d'elle, que *vendue et trahie, bientôt elle serait livrée à mort.*

Sérieusement, peut-on se figurer la grande guerrière qui avait dirigé des armées et commandé des troupes françaises, entourée de gamins curieux et s'adressant gravement à eux pour énoncer de telles prédictions ? Et c'est uniquement d'après le témoignage de deux vieillards que leur âge merveilleux, au moment de leur confiance tardive, permet aisément de comparer aux jeunes auditeurs d'antan, que l'auteur du *Mirouer des Femmes vertueuses* assurait que Flavy avait *vendu* la Pucelle à Jean de Luxembourg ! Et c'est aussi d'après ce même récit qui, lorsqu'on le lit, fait plutôt l'effet d'une légende ou mieux d'un conte de bonne femme, que Belleforest dans sa *Chronique des neuf Roys Charles*, Jean Boucher et tant d'autres après eux, y compris le grave Mézeray, ont propagé une accusation aussi odieuse contre Guillaume de Flavy !...

M. Henri Martin, cependant, a dit avec raison dans son *Histoire de France*, à propos de cette accusation : « Il fallait à l'opinion populaire une « victime expiatoire pour l'abandon de la Pucelle, « on lui jeta le gouverneur de Compiègne ; il « semble naturel d'admettre qu'un démon ait trahi « un ange. Plus tard, les historiens, faute d'une « connaissance suffisante des faits et des intérêts « du temps, ne comprirent pas que quelque oppo- « sition qu'il y eut entre les vertus de Jeanne et « les vices de Flavy, celui-ci avait les mêmes « ennemis que l'héroïne et qu'il ne pouvait la « trahir sans se perdre lui-même. » Il est certain, en effet, que Flavy ne pouvait s'attendre qu'au mauvais vouloir et aux sourdes *trahisons* de ceux qui avaient osé conseiller au roi de livrer Compiègne au duc de Bourgogne. Il avait, lui, la lourde responsabilité du gouvernement de cette ville, et la conserver au roi qui lui en avait confié la garde, était donc de son devoir et de son intérêt. Or, pour cette conservation, est-ce que la présence de la Pucelle et sa réputation n'étaient pas de précieux auxiliaires ?...

Mais laissons enfin, une fois pour toutes, une accusation aussi peu fondée, qui ne repose sur aucun témoignage sérieux, et occupons-nous plutôt encore de la façon dont les habitants de Compiègne surent agir en d'aussi tristes circonstances.

Dans le récit très complet qu'il a fait du siège qu'avait si vaillamment subi sa ville adoptive, M. Escuyer ne pouvait omettre ce qui leur faisait honneur ; il cite Pierre Crin qui s'en fut à travers la forêt pour chercher des secours auprès du roi de France et qui put enfin ramener heureusement dans la ville un convoi de vivres et y apporter de l'argent ; il dit que Guillaume de Flavy, lui aussi, était allé, en bravant des dangers de tout genre, pour requérir d'autres secours, lorsque ceux qu'avait obtenus Pierre Crin eurent été épuisés. Enfin, après avoir raconté l'effet produit par l'arrivée de Xaintrailles et l'attaque de la bastille située auprès de la porte de Pierrefonds, il dit que les vainqueurs aussitôt après la prise de cette fortification, coururent vers une autre qui se trouvait près de la route de Soissons et d'une tour dite des Oziers dont il ne reste plus de traces. « Des ren-
« forts sont envoyés de la ville ; tout y est soldat
« en ce grand jour ; les hommes s'y portent avec
« un courage intrépide, les femmes même veulent
« avoir part à l'expulsion de l'ennemi commun et
« font paraître une résolution fort au-dessus de
« leur sexe. Le gouverneur, Guillaume de Flavy,
« anime tout par ses paroles et plus encore par
« son exemple, il se couvre de gloire. Cette
« seconde bastille est enlevée avec la même rapi-
« dité que l'autre ».

Quelques pages auparavant, l'auteur représentait les soldats et les bourgeois enfermés dans Compiègne assiégé, comme des *spectres ambulants*, tant la famine y sévissait. Mais il ne paraît cependant pas que cette disette eût rendu incapables de tout acte d'énergie les défenseurs de la ville, puisque Monstrelet raconte que dans les mines et les approches creusées par l'ordre de

Jean de Luxembourg, plusieurs des assiégeants furent *navrés* par les assiégés ; d'après lui, hommes et femmes rivalisaient d'ardeur et de zèle pour la défense de la place.

Voici, toujours d'après le même chroniqueur, ce qui se passa après le départ ou plutôt la fuite des Anglais et des Bourguignons, après l'arrivée des Français et la prise des bastilles : « Quelle liesse
« ils menèrent, dit-il, ils feirent incontinent réédifier
« le pont de dessus l'Oise (1) et issirent à grande
« puissance de la dicte ville, chevauchans à esten-
« dars déployés, par plusieurs compagnies, cou-
« rans en divers lieux et le ramenant des fuyards
« qu'ils trouvèrent, meirent à l'espée. Leurs
« ennemys eurent grand paour, si qu'à peine les
« osoient attendre. Et tous les villages et chas-
« teaux, le Pont-Sainte-Maxence, Longueil-Sainte-
« Marie, le chastel de Guermegil, Ressons-sur-
« le-Mas, etc., se rendirent à eux et ils y laissèrent
« partout garnison ».

D'autres s'étaient dirigés vers Royallieu où ils avaient trouvé de quoi faire bombance. Ils ne s'en firent pas faute, et largement ils mirent à profit les vivres et le vin abandonnés par les Anglais. Ensuite et une fois bien restaurés, pour se mettre à l'abri de l'éventualité d'un retour offensif de la part des ennemis et pour prévenir de nouvelles incursions, ils s'en allèrent rompre le pont situé près de Venette.

Voilà donc Compiègne enfin délivré de ses souffrances et de ses appréhensions, mais n'est-ce pas le cas de rappeler ce qui advint de Jeanne d'Arc, après qu'elle eut été faite prisonnière.

Tandis qu'elle était renfermée dans le château de Beauvoir où elle séjourna durant quatre mois, on s'acharnait à lui donner sur l'issue du siège de Compiègne les nouvelles les plus désolantes. On lui assurait que cette ville allait être prise et que

(1) Ce pont fut tout au moins hâtivement reconstruit au moyen de bateaux.

sans exception, tous les habitants en seraient passés au fil de l'épée. Ces propos affligeaient l'héroïne au-delà de toute expression et c'est alors qu'elle disait : « Qu'elle aimait mieux mourir que vivre « après une telle destruction de bonnes gens ». Puis, dans son trouble, elle invoquait sainte Marguerite et sainte Catherine. « Comment lairra « (laissera) Dieu, disait-elle encore, mourir ces « bonnes gens de Compiègne qui ont été et sont « si loyaux à leur seigneur ! »

Désespérée, elle tenta de s'évader en s'élançant du haut de la tour où elle se trouvait prisonnière. A ses voix qui lui assuraient que Dieu viendrait en aide à ceux de Compiègne, Jeanne répondait que « si Dieu aidait à ceux de Compiègne, elle y vou- « lait être ! » Par malheur, en tombant, elle se blessa grièvement et resta évanouie au pied de cette funeste tour ; ses gardiens l'y retrouvèrent et l'on sait ce qui s'en suivit.

Marquis DE LAINCEL.

Mars 1877.